

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 29 mai 2020

AUX PRÉSIDENTES-DIRECTRICES GÉNÉRALES ET PRÉSIDENTS-
DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES CENTRES INTÉGRÉS ET DES CENTRES
UNIVERSITAIRES DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

Mesdames,
Messieurs,

La présente vise à vous transmettre, dans le contexte du déconfinement progressif de la population, le plan ayant pour objectif de guider les établissements dans la planification du retour aux services usuels de soutien à domicile (SAD), et ce, qu'il s'agisse des services dispensés par les établissements du réseau de santé et des services sociaux ou par les partenaires externes.

En ce sens, l'actualisation du plan et de ses différentes phases, sous la responsabilité des établissements, devra se faire de façon graduelle et en assurant la prise en compte des réalités régionale et locale. Étant donné que la reprise des services usuels de SAD s'effectuera en cohérence avec la réalité épidémiologique du territoire, les régions les moins touchées par la COVID-19 (faible endémicité) seront les premières à appliquer le présent plan.

En cohérence avec ces orientations et avec les phases prévues dans le plan, il appartiendra aux établissements de permettre ou non la reprise des services de SAD par les partenaires externes, et ce, qu'il s'agisse ou non de services dispensés pour le compte de l'établissement. Une exception s'applique toutefois à cette règle, soit la dispensation des services d'entretien ménager par les entreprises d'économie sociale en aide à domicile pour les ménages actifs (clientèle non vulnérable de moins de 65 ans ne bénéficiant que de l'aide fixe dans le cadre du Programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique et ayant une entente bipartite avec l'entreprise d'économie sociale), dont la reprise a récemment été autorisée de manière globale dans l'ensemble des régions.

... 2

Il est à noter que la fiche COVID-19 – Directives au réseau de la santé et des services sociaux – Soutien à domicile continu de s’appliquer pour les établissements n’étant pas en mesure d’amorcer le processus de retour vers les services usuels de SAD.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l’expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Yvan Gendron', written in a cursive style.

Yvan Gendron

p. j. 1

c. c. PDGA des CISSS et CIUSSS

N/Réf. : 20-MS-00496-49